|  |
| --- |
| **Vers l’épreuve de RÉDACTION – Centrale-Supélec**  **MPSIC / PCSIB** |

**I. Résumé de texte (20 points)**

*Résumer en 200 mots le texte suivant. Un écart de 10 % en plus ou en moins sera accepté. Indiquer par une barre bien nette chaque cinquantaine de mots, puis, à la fin du résumé, le total exact.*

Le principe premier des Lumières réside dans l’adhésion à l’autonomie [...]. Un tel choix a d’évidentes conséquences politiques : un peuple est fait d’individus ; si ceux-ci commencent à penser par eux-mêmes, le peuple tout entier voudra prendre en main son propre destin. La question de l’origine et de la légitimité du pouvoir politique n’est pas nouvelle ; deux grandes interprétations s’affrontent au XVIIIe siècle. Selon les uns, le roi a reçu sa couronne de Dieu, quel que soit le nombre d’intermédiaire qu’il faille imaginer entre cette source et le destinataire final ; monarque de droit divin, il n’a de comptes à rendre à personne sur terre. Selon les autres, qui font appel à la raison, à la nature ou à un contrat originel, la source du pouvoir est dans le peuple, dans le droit commun et dans l’intérêt général : Dieu a créé les hommes libres et les a pourvus de raison. Cela ne veut pas dire qu’il faille renverser les rois : l’opinion prédominante à l’époque veut que le peuple, empêché par sa multiplicité même de se diriger, ait remis ce pouvoir à un prince. Celui-ci gouverne souverainement, mais il n’est pas irresponsable pour autant : il faut que son règne serve l’intérêt de son pays.

C’est dans ce contexte qu’intervient Rousseau, dont les idées radicales se trouvent exposées dans *Du contrat social*. Non seulement il opte résolument pour l’origine humaine et non divine de tout pouvoir ; il déclare que ce pouvoir ne peut être transmis mais seulement confié, comme à un serviteur : il est, comme dira Rousseau, inaliénable. Ce que le peuple a prêté pendant un moment à un gouvernement, il peut toujours le reprendre. L’intérêt commun, seule source de légitimité, s’exprime dans ce que Rousseau appelle la volonté générale. Celle-ci, à son tour, se traduit en lois. « La puissance législative appartient au peuple, et ne peut appartenir qu’à lui. » Si l’on appelle « république » un État régi par des lois, alors « tout gouvernement légitime est républicain ». À en croire Rousseau, le peuple a oublié que le pouvoir, même exercé par le roi, lui appartient en propre, et qu’il peut le reprendre à tout instant. Quelques années plus tard, dans une colonie britannique, un groupe d’hommes tirera de ces raisonnements les conséquences qui s’imposent et déclarera son droit de choisir librement et par lui-même son gouvernement : ainsi naîtra la première république moderne, au sens de Rousseau, et elle s’appelle États-Unis d’Amérique. Encore quelques années plus tard, les mêmes idées seront revendiquées par les acteurs de la Révolution française.

Parallèlement à la libération du peuple, l’individu acquiert aussi son autonomie. Il s’engage dans la connaissance du monde sans s’incliner devant les autorités antérieures, il choisit librement sa religion, il a le droit d’exprimer sa pensée dans l’espace public et d’organiser sa vie privée comme il l’entend. Il ne faut pas croire qu’en accordant à l’expérience et à la raison un rôle privilégié par rapport aux traditions, les penseurs des Lumières prolongent cette exigence en hypothèse sur la nature des hommes : ils savent bien que notre espèce n’est pas raisonnable. « La raison est, et doit seulement être, l’esclave des passions », affirme Hume, avant de constater que cette raison n’est pas toujours utilisée à bon escient : « Il n’est pas contraire à la raison de préférer la destruction du monde entier à une égratignure de mon doigt. » C’est que la raison est un instrument qui peut servir indifféremment le bien et le mal ; pour commettre un grand crime, le malfaiteur doit déployer de grandes capacités de raisonner ! Les hommes sont conduits par leur volonté et leurs désirs, par leurs affections et leur conscience, et aussi par des forces sur lesquelles ils n’ont aucune prise ; néanmoins, la raison peut les éclairer quand ils s’engagent dans la recherche du vrai et du juste.

L’autonomie est souhaitable, mais autonomie ne signifie pas autosuffisance. Les hommes naissent, vivent et meurent en société ;sans elle, ils ne seraient pas pleinement humains. Le sentiment même d’exister, dont personne ne peut se passer, provient de l’interaction avec les autres. Tout être humain est frappé d’une insuffisance congénitale, d’une incomplétude qu’il cherche à combler en s’attachant aux êtres qui l’entourent et en sollicitant leur attachement. C’est encore Rousseau qui a exprimé le plus fortement ce besoin. Son témoignage est particulièrement précieux car, en tant qu’individu, il est mal à l’aise avec les autres et préfère les fuir. Mais la solitude est encore une forme de cette vie commune qu’il n’est ni possible ni souhaitable de quitter. « **Notre plus douce existence est relative et collective, et notre vrai *moi* n’est pas tout entier en nous.** Enfin telle est la constitution de l’homme en cette vie qu’on n’y parvient jamais à bien jouir sans le concours d’autrui. » Cela ne signifie pas que toute vie en société est bonne ; Rousseau ne cesse de nous mettre en garde contre une aliénation de soi sous la pression de la mode, de l’opinion commune, du qu’en-dira-t-on. Ne vivant que dans le regard d’autrui, les hommes, en délaissant l’être, se soucient du seul paraître, ils font de l’exposition au public leur unique objectif. Le « désir de réputation », l’« ardeur de faire parler de soi », la « fureur de se distinguer » sont devenus les principaux mobiles de leurs actes, qui ont gagné en conformité et perdu en sens.

Un détournement de cette pensée commence au moment même où elle se formule. On le trouve dans l’œuvre de Sade, qui proclame que la solitude dit la vérité de l’être humain. « Ne naissons-nous pas tous isolés ? je dis plus, tous ennemis les uns des autres, tous dans un état de guerre perpétuelle et réciproque ? » De cet état initial Sade conclut à la nécessité d’ériger l’autosuffisance en règle de vie : tout ce qui compte, c’est mon plaisir, je n’ai pas à tenir compte des autres, si ce n’est pour me protéger de leurs intrusions. Comment ne pas voir que ces formules sadiennes sont contraires non seulement à l’esprit des Lumières, mais aussi au simple bon sens commun ? Où a-t-on vu un enfant naître isolé (sans sa mère) et, surtout, survivre seul dans le monde ? Les humains sont même l’espèce animale dont le petit est le plus lent à acquérir une indépendance minimale : l’enfant abandonné meurt faute de soins, non par l’effet d’une « guerre perpétuelle et réciproque ».

Malgré leur totale invraisemblance, ces proclamations de Sade ont rencontré un grand succès, au cours des siècles suivants, chez des auteurs qui affirment en chœur que l’être humain est fondamentalement, essentiellement seul (mais ont-ils jamais vu naître et grandir des enfants ?). Pour ne prendre qu’un exemple, Maurice Blanchot, dans *Lautréamont et Sade*, Georges Bataille, dans *L’Érotisme*, ont vu dans ces propos le grand mérite de Sade. Tout chez lui est fondé, à en croire Blanchot, « sur le fait premier de la solitude absolue. Sade l’a dit et l’a répété sous toutes les formes : la nature nous fait naître seuls, il n’y a aucune sorte de rapports d’un homme à un autre. [...] L’homme vrai sait qu’il est seul, et il accepte de l’être ». Bataille, qui cite ces pages de Blanchot, acquiesce : « L’homme solitaire dont Sade est le porte-parole ne tient compte en aucune mesure de ses semblables. » Pour cette raison, ajoute Bataille, il faudrait être reconnaissant à cet auteur : « Une image fidèle nous fut donnée de l’homme devant lequel autrui cesserait de compter. »

**Tzvetan Todorov, *L’Esprit des Lumières* (2006)**

**II. Vers la dissertation (20 points)**

« Notre plus douce existence est relative et collective, et notre vrai *moi* n’est pas tout entier en nous. » (Rousseau)

- **Analysez** avec précision ce sujet de dissertation et tirez-en une **problématique**. Cette étape doit être entièrement rédigée.

- **Proposez un trajet argumentatif en deux ou trois parties** répondant à cette problématique. Pour chaque partie, précisez les arguments que vous pourriez aborder. Présentez votre réponse sous forme d’un plan détaillé. Vous pouvez également faire figurer dans ce plan des exemples tirés des trois œuvres au programme (bonus).

- **Rédigez deux paragraphes**, le premier correspondant à l’un des arguments de votre partie de thèse, le second explorant l’un des arguments de l’antithèse. Ces paragraphes doivent répondre aux attentes de l’exercice (confrontation des œuvres au programme, et exploitation des exemples).